

UN ENFANT UNE FAMILLE: PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

Association d'intérêt général déclarée selon la loi de 1901

PROJET ASSOCIATIF

2023

Nous contacter

- contact@unenfantunefamille.org
- © 06 87 40 01 28 06 82 21 58 12
- 13 bis rue de Bièvres, 92140 Clamart

Nous trouver



Nous suivre









TABLE DES MATIERES

l.	Présentation	3
	1. Le parrainage de proximité	3
	2. Le parrainage pour Un Enfant Une Famille (UEUF)	3
	a. Son public :	4
	b. Son rayon d'action :	4
II.	Comment fait-on des parrainages à UEUF ?	6
	1. Introduction :	6
	2. Rencontrer les uns et les autres en amont du parrainage	7
	a. Les futurs parrains	7
	b. Les enfants/adolescents et leur environnement	7
	3. Réaliser l' «apparrainage »	8
	4. Mettre en relation	8
	5. Suivre les parrainages	8
	a. Quand le parrainage ne « matche » pas :	8
	b. Quand le parrainage « matche » :	9
	6. Les groupes de paroles et soirées thématiques	9
	7. Les diverses animations	9
III.	. Croissance d'UEUF ET PERSPECTIVES 2023-2024	10
	1. Des parrainages en progression	10
	2. Qui constitue l'association ?	10
	3. Information et communication	11
	4. Le numérique	11
	5. Le financement	12
	6. S'étendre dans toute l'Ile de France	12
IV	Conclusion	13

I. PRESENTATION

1. Le parrainage de proximité.

Le parrainage de proximité est la construction d'une relation affective privilégiée instituée, d'un lien durable et stable, entre un enfant ou un adolescent et un adulte ou une famille bénévole. Comme le dit la Charte de Parrainage :

- → Il prend la forme de temps partagés réguliers.
- → Il repose sur la confiance et sur des valeurs d'échange, de réciprocité, d'enrichissement mutuel.
- → Il est basé sur un engagement volontaire de chacun et le respect de la vie privée.
- Il se met en place dans l'intérêt de l'enfant : à la demande de l'enfant, des parents ou autres titulaires de l'autorité parentale et éventuellement des travailleurs sociaux.
- → Il est « en plus » et des parents, et des travailleurs sociaux éventuels

2. Le parrainage pour Un Enfant Une Famille (UEUF)

L'association UEUF a été créée par Janine et Antoine Rebelo en 1978 à Clamart en direction :

- des « boat-people », des jeunes sans famille
- des parents très aimants mais en grande difficulté
- des enfants ayant peu ou pas de visites dans les institutions (voir la circulaire Veil de 1978)
- des enfants suivis par les divers services la protection de l'enfance

Pour UEUF, le parrainage s'inscrit dans la durée. Il s'agit d'un lien affectif qui vient en supplément de la famille et/ou des travailleur sociaux du jeune. Pour l'enfant, il prend la forme de moments partagés dans une ambiance conviviale et familiale, lui permettant de découvrir de nouveaux horizons à travers différentes activités, sorties...

a. Son public:

En 45 ans, les publics enfants/adolescents concernés ont peu changé, seul le vocabulaire est modifié.

- Les enfants en famille sans mesure
- Les enfants en famille sous mesure d'Aide Educative (Administrative ou Judiciaire)
- Les enfants avec mesure de placement (en institution ou en accueil familial)
- Les enfants pupilles
- Les mineurs non accompagnés

De même pour les parrains, jeunes et moins jeunes, célibataires ou en couple, avec ou sans enfants. TOUS prêts à s'engager dans la durée pour « accompagner » un enfant/adolescent.

En revanche, parmi les parents qui sont présents dans la situation du jeune, nous les voyons plus présents, plus actifs, plus impliqués. Ils veulent parfois même s'engager dans l'Association. Ils participent activement aux groupes de parole, aux sorties conviviales. Dans ces cas-là, le parrainage leur apporte beaucoup.

b. Son rayon d'action:

UEUF agit sur toute l'Île de France. Dans les Hauts-de-Seine, elle a été désignée « Association de bienfaisance » en 1991 et se trouve rattachée au projet départemental de proximité. En Seine-Saint-Denis et surtout dans les Yvelines, elle a établi une convention avec le Conseil Départemental. Enfin, les relations sont très actives avec Paris (en particulier les arrondissements 8, 14 et 17) et le département de l'Essonne (en particulier avec l'UDAF).

Au niveau national, UEUF a participé en 2005 à la création de l'Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité (UNAPP) et participe activement depuis à son CA et à son action de promotion et déploiement du parrainage de proximité.

Nous appartenons, par ailleurs, au collectif « Tous Parrains! » où nous avons pris toute notre part, en particulier sur la rédaction de la Charte de 2018, en lien avec les autres associations de parrainage d'enfants/adolescents. Et donc, dans ce cadre, nous avons largement participé à la récente loi de protection de l'enfance, dite loi Taquet, promulguée le 7 février 2022, en particulier celui sur le parrainage. Rappelons que depuis cette dernière, le Président du Conseil Départemental est invité à proposer un parrainage pour tous les enfants pris en

charge par l'Aide Sociale à l'Enfance lorsque c'est dans leur intérêt, dans le cadre du projet personnel pour l'enfant, avec l'aide des **associations**.

Actuellement, nous faisons activement part de notre expérience pour la rédaction des décrets d'application afin de protéger notre vision et nos valeurs du parrainage.

II. COMMENT FAIT-ON DES PARRAINAGES A UEUF?

1. Introduction:

Il s'agit d'établir un **lien** qui lorsqu'il « matche », comme nous disons dans l'association, s'installe doucement, **dans la durée**, entre un enfant/adolescent (parfois majeur) et un adulte ou une famille **bénévole**. Pour assurer cette durabilité du lien et son évolution dans le temps, il faut que chacun y trouve « son compte » et que s'établisse ainsi une relation affective partagée. De nombreux témoignages sont présents sur le site.

Les enfants ou adolescents parrainés

Les jeunes sont de tous âges, de 2 à 21 ans, et vivent en famille ou en institution. Ils ont en commun le besoin d'ouverture, de relations... Il s'agit de créer un lien durable et complémentaire à ceux tissés au sein de la famille et/ou de l'institution. Ce lien deviendra très important pour tous.

Les parrains

Les parrains sont des adultes, en couple, mariés, pacsés ou célibataires, avec ou sans enfants/petits enfants, vivent dans des contextes très divers, en ville ou à la campagne, et traversent toutes les générations. Ils ont en commun le désir d'aider un enfant ou un adolescent dans la durée.

L'association

Un groupe de bénévoles de l'association, dit « groupe d'apparrainage », conduit en binôme les divers entretiens et se réunit régulièrement pour trouver des correspondances filleuls/parrains.

Nous faisons intervenir une psychologue spécialisée dans la protection de l'enfance pour tout questionnement de notre part, de la part des parents ou des futurs parrains concernant le projet de parrainage.

Le rôle d'Un Enfant Une Famille est essentiellement d'obtenir la confiance de tous (filleuls, parents, parrains et travailleurs sociaux), sur laquelle est fondée toute l'action d'UEUF.

2. Rencontrer les uns et les autres en amont du parrainage

a. Les futurs parrains

Les futurs parrains/marraines formalisent leur souhait de parrainer en complétant deux questionnaires qui permettent à l'association d'être renseignée sur leur profil et leurs motivations. Au moins deux rencontres, dont une à domicile, sont proposées aux parrains/marraines. Lors de la rencontre à domicile, nous prenons soin de questionner les personnes proches du projet (conjoint.e, enfant ...) afin de s'assurer de compatibilité du projet avec l'entourage du demandeur. Ils nous font part de leurs goûts, leurs loisirs, leurs métiers, leur famille, leurs amis... et aussi de leurs divers questionnements. Par ailleurs, durant ces rencontres, les futurs parrains/marraines expriment, leur adhésion aux valeurs de l'association, acceptent les statuts de l'association, fournissent leur bulletin numéro 3 du casier judiciaire et leurs assurances.

Enfin, ils sont vivement invités à participer à toutes les activités de l'association (réunions conviviales, groupes de parole et conférences/débats animés par la psychologue ...), ce qu'ils font volontiers. Leurs retours sont souvent très positifs.

b. Les enfants/adolescents et leur environnement

Quand il y a l'implication de travailleurs sociaux, nous les rencontrons en premier. Ils nous expliquent la situation et les bienfaits que pourrait apporter le parrainage à l'enfant/adolescent.

Les personnes impliquées dans le projet du jeune remplissent une fiche d'information afin que nous puissions mieux le connaître.

Nous rencontrons ensuite l'enfant/adolescent et nous nous assurons qu'il ait bien compris le projet et que celuici lui convient. Nous le rassurons sur la place du parrain, qui ne remplace pas ses parents, mais lui offre ce que ceux-ci ne peuvent lui apporter.

Lorsque les parents sont présents, nous les écoutons, les rassurons sur la place de chacun et les accompagnons tout au long des différentes étapes du parrainage. Lorsqu'ils ne sont pas présents, nous nous assurons qu'ils sont informés et qu'ils sont d'accord. Nous leur demandons leur assurance responsabilité qui complète celle de l'association et leur numéro de sécurité sociale.

3. Réaliser l' «apparrainage »

Le groupe d'apparrainage se réunit et prend en considération : les projets et les goûts de chacun, la distance...

Le futur parrain est d'abord contacté. Ainsi, en cas de refus, l'enfant n'est pas impacté. Puis nous prévenons l'enfant/adolescent, les parents et/ou les travailleurs sociaux, qui peuvent tous aussi refuser.

Le plus souvent, l'enfant/adolescent et le futur parrain ou marraine ne se connaissent pas avant la rencontre mais parfois il s'agit aussi d'instituer et de prolonger une relation déjà existante.

4. Mettre en relation

Les membres de l'association qui ont fait connaissance des intéressés les accueillent dans un lieu neutre pour la mise en relation. Le jeune vient avec ses parents et/ou son éducateur. Le ou les parrains viennent avec les personnes incluses dans le projet (conjoint.e, enfants...). Ils font connaissance et nous nous assurons que chacun s'exprime. Cela dure une heure, parfois plus.

Au final, toutes les parties signent l'attestation de parrainage (en particulier l'enfant qui signe souvent pour la première fois) qui cadre très soigneusement les trois premières rencontres, très progressives, et rappelle les engagements de chacun y compris de l'association.

5. Suivre les parrainages

a. Quand le parrainage ne « matche » pas :

Il arrive, c'est rare mais il faut le signaler, que le parrainage ne « matche » pas (quelle qu'en soit la raison). On le découvre assez vite, lors des premières rencontres.

On arrête bien sûr le parrainage en apportant toute l'aide et le soutien nécessaire à tous : filleuls, parents, parrains et travailleurs sociaux. Et on prend aussi le temps d'analyser la situation pour repartir sur de meilleures bases. Parfois, la psychologue est mise à contribution.

b. Quand le parrainage « matche » :

Quand il « matche », ce qui est vraiment beaucoup plus fréquent, l'enfant ou l'adolescent vient le plus souvent un week-end sur deux et une partie des vacances scolaires. Nous demandons des nouvelles régulièrement et restons à l'écoute afin d'accompagner au mieux le parrainage.

Grâce à la confiance établie, parrains et parents, mais aussi travailleurs sociaux, nous contactent fréquemment. Aussi, ils participent tous à la vie de l'association, de diverses façons, en particulier en témoignant, dans les diverses réunions et groupes de paroles (<u>voir ci-après</u>).

6. Les groupes de paroles et soirées thématiques

Différents groupes de paroles sont proposés et animés par la psychologue rétribuée par l'association :

- un groupe de parole « parrains et futurs parrains », (parfois dédoublé), qui a énormément de succès
- un groupe de parole « parents d'enfant parrainés et à parrainer », moins fréquenté mais de qualité
- un groupe de parole avec les bénévoles d'« apparrainage », pour analyser nos pratiques et leurs conséquences.

Des conférences thématiques sont également très suivies et vont être généralisées. Elles sont regardées aussi par les travailleurs sociaux.

Enfin, il y a pour les futurs parrains des conférences débats sur le parrainage, très appréciées.

7. Les diverses animations

Nous organisons des après-midis et des journées festives ou culturelles (après-midi crêpes, pique-niques ainsi que des visites à Thoiry, au Marquenterre, à l'arboretum de Chatenay-Malabry, à la Bergerie Nationale, au Grand Rex, aux bateaux mouches...), parfois « sérieuses » (AG, anniversaire des quarante ans, fête des parrainages...) mais toujours conviviales. Des moments très suivis, où tous (parents, enfants, parrains, futurs parrains, bénévoles de l'Association) discutent et échangent.

III. CROISSANCE D'UEUF ET PERSPECTIVES 2023-2024

1. Des parrainages en progression

En 45 ans, nous avons concrétisé plus de 600 parrainages. Aujourd'hui, nous mettons en place une trentaine de parrainages par an et nous prévoyons une augmentation « raisonnable » afin de continuer à privilégier la qualité et la durabilité des liens que nous accompagnons.

Notre ambition est de multiplier les conférences thématiques sur l'enfance (par exemple, les troubles de l'attachement) en incitant notamment les futurs parrains à les suivre. Elles visent à « faciliter » la relation de parrainage.

2. Qui constitue l'association?

La plupart des membres actifs sont (ou ont été) concernés par les métiers de l'enfance (pédiatres, infirmiers, psychologues, éducateurs, enseignants ...). Tous sont bénévoles. Beaucoup parrainent, ont parrainé ou, encore, ont été parrainés. L'association reste disponible le soir et le week-end ; ce qui est très utile pour les échanges téléphoniques, les réunions de mise en relation et les visites à domicile.

Depuis trois ans, notre CA s'est largement renouvelé, sans que nous soyons pour autant trop nombreux pour assumer toutes les tâches menées par l'association. Une volontaire dans le cadre du service civique nous a rejoints en 2020, puis une autre fin 2022, ce dont nous nous réjouissons profondément car il s'agit chaque fois d'un véritable enrichissement mutuel.

Dans un souci de toujours mieux accompagner les parrainages, les membres du « groupe apparainage » se voient proposer des formations liées à la protection de l'enfance.

Une psychologue en vacation nous aide énormément, et nous nous posons la question d'un mi-temps de psychologue pour nous aider dans notre tâche toujours croissante.

3. Information et communication

Le parrainage de proximité est encore trop méconnu, comme nous le constatons régulièrement. Nous communiquons sur le parrainage de proximité et sur notre mode de fonctionnement lors des diverses rencontres individuelles, réunions d'information et permanences...

Nous **visitons régulièrement les institutions**, les centres d'AEMO ou d'AED, les accueils familiaux. C'est indispensable et à renouveler fréquemment. En même temps, nous savons que c'est plus par le bouche à oreille que les uns ou les autres s'adressent à nous. Bien sûr, les travailleurs sociaux peuvent participer aux conférences débats.

Nous envoyons tous les mois une lettre de lien, très appréciée, qui récapitule nos activités du mois.

Bientôt de nouvelles affiches, de nouveaux films seront réalisés pour mieux nous faire connaître, pour informer chacun sur le parrainage de proximité.

Nous souhaitons que nos réunions d'information attirent davantage de parents, de bénévoles qui pourraient devenir parrains, d'intervenants sociaux... et que nous soyons plus nombreux, pour témoigner, montrer la richesse des divers parrainages et répondre aux questions.

4. Le numérique

Nous avons appris à travailler avec le numérique et nous avons construit <u>le site de l'association</u> qui nous apporte à la fois des demandes de parrainage et de nouveaux parrains. Le mettre à jour et l'améliorer est très gourmand en temps. Même si beaucoup de nos contacts se font par téléphone, le mail a une place très importante, en particulier pour prévenir des diverses activités, pour envoyer en nombre notre **lettre de lien mensuelle**, pour prendre différents contacts, mettre en place des rendez-vous. Y répondre tous les jours est indispensable, mais prend aussi du temps.

Nous sommes présents et actifs sur les réseaux sociaux tels que Facebook, LinkedIn et Instagram et nous souhaitons accroître notre visibilité sur les réseaux sociaux de proximité (Nextdoor, Smiile, Ensembl', Gens de confiance...).

5. Le financement

L'UEUF finance son fonctionnement et ses diverses activités grâce aux cotisations de ses membres et aux subventions actuelles (FDVA, REAAP 92, Département des Yvelines ... ou SNCF) renouvelées annuellement. Par ailleurs, la part de travail bénévole est heureusement pris en compte dans les diverses demandes de subventions.

Et nous espérons à venir, le REAAP 78 et le Département de Paris.

6. S'étendre dans toute l'Île de France

Nous voulons nous y développer harmonieusement et efficacement.

Les **Hauts-de-Seine**, département d'origine de l'association, comptent beaucoup de parrains et de filleuls. Notre siège social se situe à la Maison des Associations de **Clamart** où nous avons un bureau, une boite aux lettres et l'accès à des salles gratuites sur demande à la mairie. A **Gennevilliers**, en particulier, nous avons de bons rapports avec Passerelles 92 depuis la création de l'association et avons des réunions d'information, dont une prochaine dans une bibliothèque A **Issy-les-Moulineaux**, nous tenons une permanence, faisons des soirées d'information et participons aux journées sur l'enfance.

L'association fait partie de La Ligue de l'Enseignement 92, et de l'association Eveil et Sens ...

Dans les **Yvelines**, nous avons une convention qui nous a apporté de très nombreux contacts avec les travailleurs sociaux ainsi que du service communication (TV 78, journaux locaux...).Nous avons donc beaucoup de parrains et de filleuls mais nous cherchons toujours des parrains.

A **Paris**, où habite la Présidente de l'association, nous disposons d'une antenne pour suivre les parrainages locaux et nous faisons partie des Amis de la place Clichy. Une implantation dans la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) de Paris 14^{ème} est réalisée, ainsi que dans la MVAC du 17^{ème} Par ailleurs, nous sommes membres des réseaux de parentalité des 6^e et 14^{ème} arrondissements.

En **Seine-Saint-Denis**, nous avons aussi une convention, mais pas assez de parrains proches pour répondre à la demande.

En **Essonne**, nous avons à la fois des parrains et des enfants et plus de liens avec les institutions, que ce soit à Massy, Evry ou Etampes ou avec l'UDAF 91.

Nous voulons intensifier notre présence en multipliant les contacts, partenariats... L'ambition d'UEUF est, à la suite des conventions déjà signées avec le 78 et le 93, d'être reconnu comme interlocuteur fiable par tous les Départements d'Île de France, pour mettre en œuvre les actions de parrainage en liaison avec l'ASE. Cette reconnaissance nous permettrait d'être mieux identifiés par la population et donc de toucher à la fois des parents intéressés par faire parrainer leur enfant, des travailleurs sociaux de tous bords qui peuvent impulser un parrainage et des parrains souhaitant s'investir auprès d'un jeune. Ainsi, nous nous engageons à répondre aux exigences des Départements de tous types, tout en défendant notre modèle de type familial (association de « petite taille », reposant essentiellement sur le bénévolat et fonctionnant avec des ressources limitées).

IV CONCLUSION

Le parrainage de proximité est un engagement citoyen basé sur la confiance et la volonté de tous et de chacun.

Chaque parrainage est singulier et le parrain doit faire preuve de souplesse et d'adaptabilité. En effet, les besoins de l'enfant dépendent de son vécu, de son âge, de son environnement... Le parrainage contribue à satisfaire au mieux ces besoins dans le respect de l'autorité parentale et la vie privée de chacun.

De là peut naître un lien affectif durable, riche et source d'épanouissement pour tous.

Plus nous serons nombreux plus nous vivrons dans une société ouverte, solidaire et inclusive. N'hésitez pas à venir nous rejoindre!